



Agriculture

# CQP - Certificat de Qualification Professionnelle Agent en Élevage Laitier

RNCP : 37256 • Formation diplômante Niveau 3

En formation continue

CFPPA 89

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

## PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeur.se.s d'emploi de plus de 16 ans.
- Salarié.e.s en contrat de professionnalisation.
- Salarié.e.s bénéficiant d'un projet de transition professionnelle.
- Utilisation du compte CPF.

## CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- Admission suite à un entretien individuel de motivation.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation de 7 mois, dont 399 heures en centre et 455 heures de stage en entreprise.
- La formation est organisée en 3 blocs de compétence.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.
- Journées de formation délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique (FEST).

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Accompagnement individuel au projet.
- Individualisation des parcours en fonction des acquis académiques et de l'expérience professionnelle, sociale et bénévole.
- Intervention de nombreux professionnels.
- Plateaux techniques de l'EPL (exploitation agricole, ateliers, vignes...)
- Acquisition du Certiphyto

## OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Assurer la traite des animaux,
- Assurer le nettoyage et la désinfection de la salle de traite,
- Effectuer l'entretien de la machine à traire,
- Assurer l'alimentation du troupeau laitier,
- Gérer les pâturages,
- Conduire les engins agricoles,
- Assurer l'entretien des différents espaces,
- Effectuer des opérations de soins sur les animaux,
- Assurer une aide au vêlage,
- Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Les blocs de compétences sont évalués en situation professionnelle in situ ou reconstitués (épreuves pratiques) et/ou en utilisant la méthode d'entretien d'explicitation.

## CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- CQP de niveau 3 délivré par la Commission Paritaire Régional pour l'Emploi après la validation des épreuves certifiantes des 3 blocs.
- Chaque bloc peut être évalué et validé indépendamment.

## POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- CAPa / BPREA / Certificat de spécialité.
- Salarié.e qualifié.e en exploitation agricole à dominante lait.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



Bloc de compétences	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire
<b>BLOC 1</b> Réaliser les opérations de traite et d'entretien du matériel de traite	<b>B1.1</b> Traite des femelles en lactation dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal.	77
	<b>B1.2</b> Nettoyer et désinfecter la salle de traite et la machine à traire dans le respect des conditions d'hygiène.	35
	<b>B1.3</b> Entretien la machine à traire et les différents composants dans le respect du planning de maintenance.	14
<b>BLOC 2</b> Assurer l'alimentation du troupeau et l'entretien des aires de vie	<b>B2.1</b> Alimenter le troupeau laitier dans le respect du plan d'alimentation.	70
	<b>B2.2</b> Alimenter les veaux et les autres animaux dans le respect du plan d'alimentation.	42
	<b>B2.3</b> Conduire les engins agricoles sur route et dans les zones d'élevage dans le respect des règles de sécurité.	42
	<b>B2.4</b> Entretien les différents espaces de vie dans le respect des consignes.	28
	<b>B2.5</b> Gérer les pâturages.	21
<b>BLOC 3</b> Participer aux opérations de soins et de reproduction sur troupeau	<b>B3.1</b> Effectuer des opérations de soins sur les animaux.	28
	<b>B3.2</b> Participer aux opérations de reproduction.	28
	<b>B3.3</b> Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal.	28

Total d'heures en centre	<b>399</b>
Stage en entreprise	<b>455</b>



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)



Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet [www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)

Photos et Illustrations : Adobe Stock et Freepik

**CFPPA** 89  
CENTRE DE  
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC\_FORM\_054\_V0

Dernière mise à jour : 28/08/23